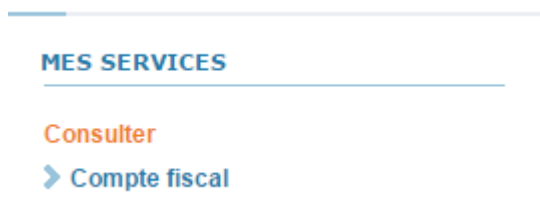


Dans  votre espace abonné  du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) :

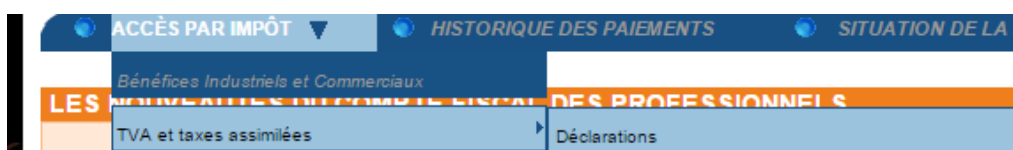
↪ Cliquer sur "Compte fiscal" dans la rubrique "Consulter".



↪ Pointer sur "Accès par impôt", puis "TVA et taxes assimilées".



↪ Cliquer sur "Déclarations".



↪ Cliquer sur l'année souhaitée.



↪ Cliquer sur la période souhaitée (ex : Décembre 2018) pour afficher la déclaration.



↪ Pour  enregistrer le fichier  (en fonction du navigateur utilisé : fichier PDF, fichier type web...) : cliquer à droite, sélectionner "Enregistrer sous", choisir un répertoire de l'ordinateur, puis "Enregistrer".

↪ Pour  imprimer la déclaration  : cliquer à droite, sélectionner "Imprimer", choisir une imprimante, puis "Imprimer".